

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite\\_020-17-chem | Mystique XVIIe. Item\[Mystique et continence - suite\]](#)

## [Mystique et continence - suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb020\_f0553

SourceBoite\_020-17-chem | Mystique XVIIe.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).  
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

---

suit des souillures charnelles et des actes obscènes propriis manibus, et pire encore, il ne faut pas s'inquiéter, mais rejeter loin les scrupules, doutes et craintes, parce que l'âme [en subissant ces violences] devient plus éclairée, plus fortifiée et plus pure et acquiert la sainte liberté ». Telle est la proposition XLVII, simple application de la précédente qui affirme que « ces violences sont le moyen le plus apte à annihiler l'âme et à la conduire à la vraie transformation et union ; il n'y a même pas d'autre voie et celle-ci est la plus facile et la plus sûre ». La proposition LII dit de même : « Quand ces sortes de violences, même impures, arrivent, sans trouble de l'esprit, alors l'âme peut s'unir à Dieu, comme en effet elle s'unit toujours ».

Cette proposition évoque naturellement ce que Molinos déclara au procès en confessant ses familiarités avec des femmes : que ces actes n'étaient pas péché, qu'en les accomplissant il avait quelquefois ressenti une plus grande union avec Dieu<sup>1</sup>. Là-dessus, comme nous avons vu, l'examineur l'accusait d'hérésie et l'amena à repentir. Jusqu'alors, Molinos, pris à son système, n'avait pas réalisé à quelles immoralités ses principes, de proche en proche, l'avaient conduit. Nous pouvons croire qu'à ce moment il en prit conscience. Le sens moral se réveillait en lui en même temps que celui de la foi. Dans sa sentence, le juge lui rappelait cet instant décisif. « Comme notre décret avait marqué ton opinion d'une note d'hérésie, tu as répondu que tu te soumettais au jugement de la Sainte Église et du tribunal suprême de l'Inquisition du Saint-Office ; tu reconnus qu'elle était plus éclairée que toi pour rechercher la vérité ; tu déclaras que tu rejetais ton opinion et que tu te repentais des crimes commis par toi et de ceux dont tu avais été l'occasion<sup>2</sup> ». Molinos renonça à se défendre désormais. Il céda sur tous les points. Sous le choc psychologique et moral, tout son échafaudage s'écroulait, d'une seule pièce.

Arrivés à ce point de notre enquête, ne pouvons-nous conclure,

Cette lettre est assez significative pour que nous la résumions ici ; Suor Teresa avait eu une dispute retentissante avec des voisines ; malgré cela, elle refusait de se confesser avant de communier, se prévalant des consignes de son confesseur. Molinos est consulté. Il répond : « Si Votre Seigneurie avait entendu Job blasphémer contre Dieu, immédiatement elle l'aurait tenu pour un pécheur ; et cependant l'Esprit Saint, qui voit le fond des cœurs mieux que personne et qui sait en quoi consiste le péché, nous assure que « in omnibus his non peccavit Job ». Molinos ajoutait plus bas : « Par des moyens très sûrs, je tiens Suor Teresa pour sainte... Pour moi, je ne sais qui a le plus mal agi : ou Votre Seigneurie en prononçant ce jugement si rigoureux, ou Suor Teresa en laissant échapper les paroles en question. » DUDON, p. 196. Ces « moyens très sûrs » de discernement sont sans doute ceux dont il se vante dans la Proposition LIII, « une certaine lumière actuelle, supérieure à la connaissance humaine et théologique, qui me fait connaître avec certitude par une conviction intérieure que telle action vient de la violence. » *Dict. de théol.*, t. c. p. 1569.

1. Cfr le texte de la sentence donné plus haut en note.

2. Dans DUDON, p. 202, p. 29.

nous aussi ? Tout se tient dans le système quiétiste, tout s'enchaîne, du principe premier, la contemplation continue, à ses conclusions immorales ou du moins extrêmement imprudentes, de celle-ci à l'inertie de la volonté et aux actes coupables, tournés en habitudes. La pratique de la contemplation acquise continue mène au relâchement des mœurs.

Sachons, comme le veut un grand philosophe, « distinguer pour unir ». Qu'une réflexion me soit permise pour finir, que j'emprunte à Simone Weil. « Il n'y a pas à choisir, écrivait-elle, entre les opinions : il faut les accueillir toutes, mais les composer verticalement et les loger à des niveaux convenables<sup>1</sup> ». C'est précisément ce qui a manqué à Molinos. Il ne se fait pas faute de citer les meilleures autorités, mais il mêle et confond tout, les plus hauts degrés de la contemplation avec ses premiers cheminements, tentation et possession, inertie et voies passives, il a brouillé tous les plans. Un mysticisme mal assis l'a mené aux déviations morales. « L'homme n'est ni ange ni bête et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête<sup>2</sup> ».

BnF  
MSS  
Namur

P. PIERRE DEBONGNIE C. SS. R.  
docteur ès-sciences historiques de l'Université  
de Louvain.

1. SIMONE WEIL, *La pesanteur et la grâce*, Paris, 1949, p. 151.  
2. BLAISE PASCAL, *Pensées*, éd. BRUNSCHEVICG, 358.

pas de verso